

Parce que ça urge...

– Signez et faites signer la pétition pour les jardins de la Cassine sur

<http://www.jardinonslaville73.org/signez-la>, car

« Les jardins de la Cassine représentent un hectare de terres nourricières : c'est un véritable poumon vert pour l'agglomération de Chambéry. Humainement, c'est un lieu d'échange et de partage. Écologiquement, ce sont des sols non artificialisés qui abritent faune et flore, et constituent un refuge pour la biodiversité. Économiquement, les jardins de la Cassine assurent la production alimentaire de nombreux foyers chambériens, et ne coûtent rien à la collectivité et au contribuable. La protection des terres agricoles nourricières et l'enrichissement du lien social sont les enjeux : refusons la destruction de ces jardins familiaux. »

– Enquête publique qui les menace: mobilisez-vous maintenant !

Cette enquête est en cours. Elle dure jusqu'au 12 juillet et concerne les jardins de la Cassine, qui se situent dans le périmètre des projets et pour lesquels on

nous promet la destruction. A leurs côtés, faites entendre le contraire !

Pour ce faire, il est nécessaire que chacun, individuellement, participe à

cette enquête publique. Rien de plus simple : rendez-vous aux horaires de

permanences pour discuter avec les commissaires enquêteurs et déposez

votre avis sur le registre officiel. Les horaires et les lieux ici :

<http://www.chambery.fr/2020-enquete-publique-2013.htm>

– Adhérez à l'asso en prenant contact via :

jardinonslaville73@riseup.net

ou par courrier à l'adresse suivante : Association « Jardinons la ville-73 »

230 place St-Léger – 73000 CHAMBERY

ou encore lors de la réunion mensuelle tous les 10 du mois à partir de 18h30 aux jardins situés Chemin de la Rotonde à CHAMBERY

– et pourquoi pas passer à l'action en changeant de cap, direction plein champ ?

Voici l'information qui nous est parvenue et que nous vous transmettons. Alors, une vocation ?:

Type d'offre : Offre de terres ou fermes

Catégorie : Location

Région : Rhône-Alpes

Prix : 430 euros

La commune de Montbonnot St Martin est propriétaire 3 ha de terrain sur lesquels elle souhaite installer un maraîcher en agriculture biologique et commercialisation en circuits courts. A proximité, des jardins familiaux, un rucher et un verger ont déjà été créés.

Ce site de production offre un outil clé en main pour un porteur de projet en maraîchage : – bassin de consommateur à proximité ; terres de très bonne qualité agronomique ; bâtiment fonctionnel. Une étude de faisabilité effectuée par la chambre d'agriculture de l'Isère montre une viabilité économique pour un exploitant et un salarié ou conjoint exploitant à mi-temps.

Profil du candidat – Éligible aux conditions DJA ; Formation agricole de niveau bac / BPREA requise ; expérience en maraîchage et agriculture biologique souhaitée ; candidat intéressé par les circuits courts et le contact avec les consommateurs, Date limite de réponse : 20/08/2013 – Chambre d'agriculture de l'Isère

430 euros / mois de loyer

Contactez l'annonceur, mais si !... contactez-le donc !

Et tenez-nous au courant de votre installation !

– dans un autre ordre d'idées, et au risque d'un peu jouer les rabat-joie, l'été est une petite catastrophe pour certains de nos amis les animaux.

Pour éviter d'abandonner votre animal ou d'hériter de celui dont votre voisin voudrait discrètement se débarrasser, autant consulter

le kit vacances de 30 millions d'amis :

<http://www.30millionsdamis.fr/mon-animal-et-moi/conseils/vacances-pas-betes.html>

A votre disposition, une carte interactive et une application pour trouver depuis votre portable où emmener avec vous votre animal ou alors où le laisser en toute confiance. Vous y trouverez aussi bien des conseils pratiques type vaccinations obligatoires en cas de déplacement, des jeux et comment aider concrètement cette fondation en soutenant les refuges qui recueillent les malheureux compagnons délaissés pour quelques bien malencontreux jours de congés loin d'eux.

- profiter de la période à venir pour consulter les guides à l'intention des consommateurs est plutôt une bonne perspective car plus d'excuse pour ne pas savoir et ne pas s'engager. Sur le site de la Protection Mondiale des Animaux de Ferme (<http://pmaf.org>), vous trouverez ainsi bien des infos utiles pour acheter en toute -et meilleure- conscience vos œufs, vos poulets, etc...

- lisez et faites connaître un ouvrage aussi joli qu'informatif sur la « cause animale », sachant que... euh... comment dire... meuh... ? Ben eux, c'est aussi nous !: <http://www.actes-sud-junior.fr/9782330015008-l-florence-pinaud-anne-lise-combeaud-respecter-les-animaux-a-petits-pas.htm>

- Plus généralement, n'oubliez pas de semer, semer, semer... car semer c'est résister, comme le rappelle à coups pacifiques de « bombes à fleurs » le livre suivant : http://www.plumedecarotte.com/ouvrage_fiche.php?id=93

Alors, puisque ça urge, on s'y met ! Car l'avenir n'attend pas : il est déjà entre vos mains, qu'elles soient ou pas jardinières.

©Yolaine de LocoBio

21 juin 2013